



Réponse au Cyclone Matthew

MATRICE DE SUIVI DU DEPLACEMENT (DTM) - HAITI

Numéro 3

15 DECEMBRE 2016

FAITS SAILLANTS & STATUT ACTUEL



692 abris d'évacuation ont été répertoriés par l'OIM. Parmi ces abris, 349 ont été profilés par les équipes de l'OIM. Des données d'enregistrement sont disponibles pour 76 sites.



Un total de 3,996 ménages (représentant 17,748 personnes) ont été enregistrés dans 76 centres d'évacuation.



3,014 de ces 17,748 personnes (17.0%) présentent des vulnérabilités.



58.2% des ménages enregistrés ont déclaré que leur logement a été détruit par l'ouragan tandis que 31.4% ont indiqué que leur logement a été sévèrement endommagé par l'Ouragan.



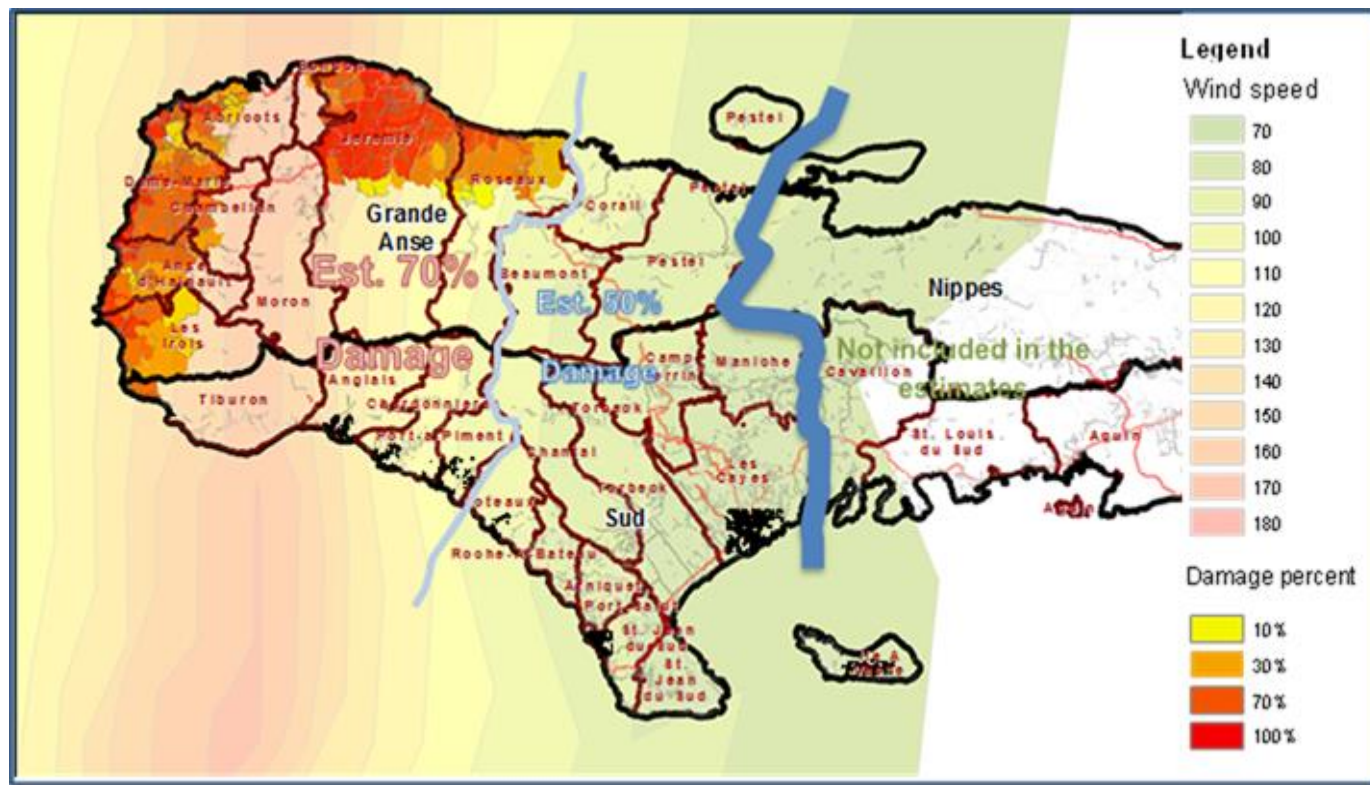
CONTEXTE

L'Ouragan Mathieu, un ouragan de catégorie 4, a touché la partie occidentale d'Haïti le 4 Octobre 2016, causant de graves dommages dans la péninsule Sud du pays et les parties Nord du pays, en particulier les départements du Sud, Grande d'Anse, Nippes et Nord Ouest. À la suite de l'ouragan, de nombreux ménages se sont réfugiés dans des centres d'évacuation désignés localement ainsi que d'autres bâtiments qui ont servi de centres d'évacuation (écoles, centres communautaires, etc.). À l'heure actuelle, le Ministère de l'Intérieur estime que 175.000 personnes demeurent dans 307 centres d'évacuation dans les départements de la Grande Anse et du Sud.

L'OIM reconnaît l'importance d'avoir des informations précises sur la population affectée par l'ouragan afin d'informer à la fois la réponse humanitaire et de permettre une planification du relèvement à plus long-terme. Ainsi, le présent rapport découle de la nécessité de procéder à la collecte régulière de données à travers la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), adaptée aux besoins spécifiques liés au passage de l'Ouragan Matthew dans les départements de la Grande Anse, Sud, et Nippes. L'OIM utilise divers outils de la DTM pour collecter, analyser et diffuser l'information dans les départements de la Grande Anse, Sud, et Nippes.

En particulier, cette DTM vise à collecter, analyser et disséminer les informations suivantes:

- 1. Evaluation globale de la situation et des dégâts causés par l'Ouragan**
- 2. Evaluation des abris et enregistrement de la population déplacée** (inventaire de tous les abris et enregistrement de leur population)
- 3. Cartographie des zones affectées incluant inventaire des bâtiments et leur état** (endommagé, partiellement endommagé, gravement endommagé, détruit ou non endommagé)
- 4. Démographie, vulnérabilités et profil socio-économique** des populations déplacées en lien avec les bâtiments inventoriés
- 5. Tendances liés aux mouvements de la population et suivi du déplacement**
- 6. Besoins sectoriels, lacunes et disponibilités des services** auprès des populations déplacées



Evaluation des dégâts basé sur l'évaluation effectuée par UNOSAT et pourcentage de la population dans les communes affectés dans la Grande Anse et le Sud (estimation 210,000 ménages au total, dont 120,000 ont été sévèrement touchés par le cyclone)

EVALUATION DES DEGATS

L'évaluation des dégâts de la DTM se base sur des évaluations effectuées par des partenaires dans le domaine de la cartographie dont les données satellitaires UNOSAT, Copernic et NGA. L'UNOSAT a entrepris une analyse des dégâts dans les départements les plus touchés par l'ouragan, en utilisant des images satellitaires prises après l'ouragan et en les comparant avec des images plus anciennes afin de déterminer l'étendue des dégâts et estimer le nombre de structures endommagées. L'information a été triangulée et ponctuellement vérifiée par l'utilisation de l'imagerie UAV (drone). Les zones colorées sur la carte ci-dessus représentent le pourcentage de dégâts constatés du jaune (une évaluation des dégâts de l'ordre de 10%) à l'orange clair (évaluation des dégâts de l'ordre de 30%), à l'orange vif (70% de dégâts) et au rouge (100% de dégâts).

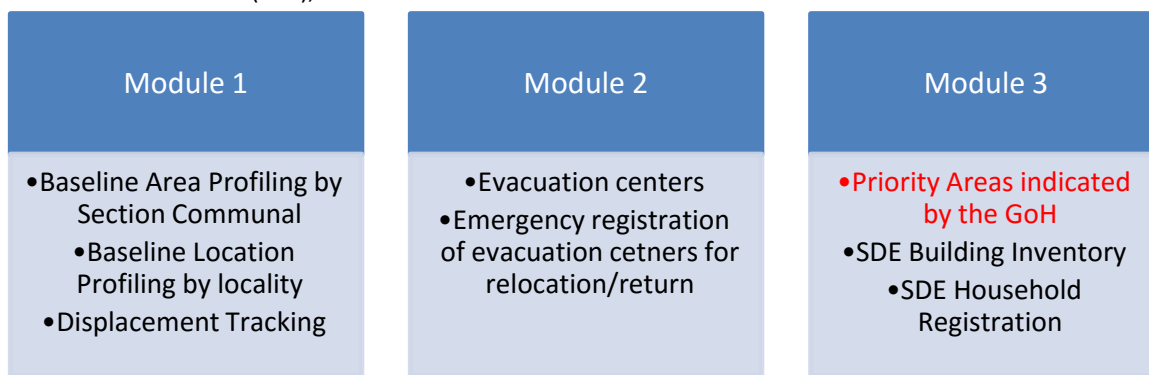
Le DTM a également couplé les évaluations précitées avec des données existantes, telles que l'inventaire des bâtiments réalisé dans tout le pays par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). L'inventaire des bâtiments a été réalisé par zones géographiques appelées «Section d'Enumération» (SDE), correspondant aux blocs utilisés lors des recensements, des enquêtes et des collectes de données.

Les données actuellement disponibles ont été extrapolées pour tenir compte de la vitesse du vent lors du passage de l'ouragan. Les zones ayant enregistré des vents de 260 à 290 km/h ont subi le niveau maximum de dégâts (entre 70% à 100% de dégâts), tandis que les zones exposées à des vents allant de 110 à 180 km/h ont enregistré moins de dégâts (de 10 à 30% de dégâts). Les dégâts par SDE ont également été estimés et il a été déterminé que le niveau moyen de dégâts par SDE est de 74%.

D'après les estimations de recensement de l'IHSI pour 2015, il est estimé que 211,528 ménages résident dans 175,634 bâtiments dans 1,151 SDE dans les départements de Grande Anse et du Sud (estimation de 1,2 ménage par bâtiment). En extrapolant les dégâts évalués à la population estimée, on estime que 124,866 foyers ont été directement touchés par les dégâts, subis par les bâtiments où ils résident

METHODOLOGIE

La DTM est composée de 3 modules indépendants et simultanés, allant de l'image la plus large à la plus précise, de la division géographique la plus petite (la section communale) à la localité/zones, à l'observation et l'évaluation des abris d'évacuation - et à l'inventaire des bâtiments et l'enregistrement des ménages affectés dans des localités. Toutes les activités menées dans cette DTM sont appuyées par l'analyse des dommages à travers l'imagerie satellitaire existante (UNOSAT) qui est ensuite complétée, au niveau micro, à l'aide d'images aériennes prises par les équipes de l'OIM et ses partenaires. Par le biais d'images aériennes et l'évaluation préliminaire géographique et satellite des dommages, superposées à des informations statistiques officielles fournies par les Sections d'Enumération (SDE), la DTM est mise en œuvre comme suit:



1. Module 1: Profilage de base des Sections Communales et Localités

Le profilage de base par zone est réalisé afin d'établir une base de référence des personnes déplacées dans les départements touchés par l'ouragan, en utilisant la subdivision géographique officielle la plus petite disponible en Haïti, la section communale. Après le profilage de base par zone, des informations détaillées par localité / quartier sont recueillies. Les informations recueillies dans chaque section communale, d'une part, et sur chaque localité et quartier, d'autre part, comprennent l'estimation de la population touchée ventilées par ménage vivant dans les maisons et hors des maisons, ainsi que des informations détaillées sur les dégâts et les abris d'évacuation. Les informations sont recueillies au moyen d'informateurs locaux clés du gouvernement local (ASEC et CASEC, maires) et d'autres organisations communautaires locales.

2. Module 2: Evaluation des Abris d'Evacuation et Enregistrement

L'évaluation approfondie des abris est effectuée de façon indépendante. Grâce aux visites sur le terrain, à l'observation, aux dénombrements physiques et aux entrevues avec les informateurs-clés, tous les abris d'évacuation identifiés avant/après l'ouragan et confirmés par le profil de localisation de départ sont évalués. La composante de la DTM concernant les abris d'évacuation contient une liste de renseignements sur les mouvements de population, la mobilité dans les refuges ainsi que des renseignements supplémentaires sur les besoins et services multisectoriels (abris, NFI, WASH, alimentation et nutrition, santé, éducation, etc.). Une attention particulière est accordée aux indicateurs liés à la VBG et à la lutte contre la traite. Simultanément, l'enregistrement systématique des personnes déplacées est effectué dans les centres d'évacuation et des informations sont recueillies notamment sur la démographie, les besoins spéciaux, la résidence principale ainsi que l'évaluation des dégâts de leur résidence.

3. Module 3: Inventaire des Bâtiments et Enregistrement des Ménages dans les Localités/SDE

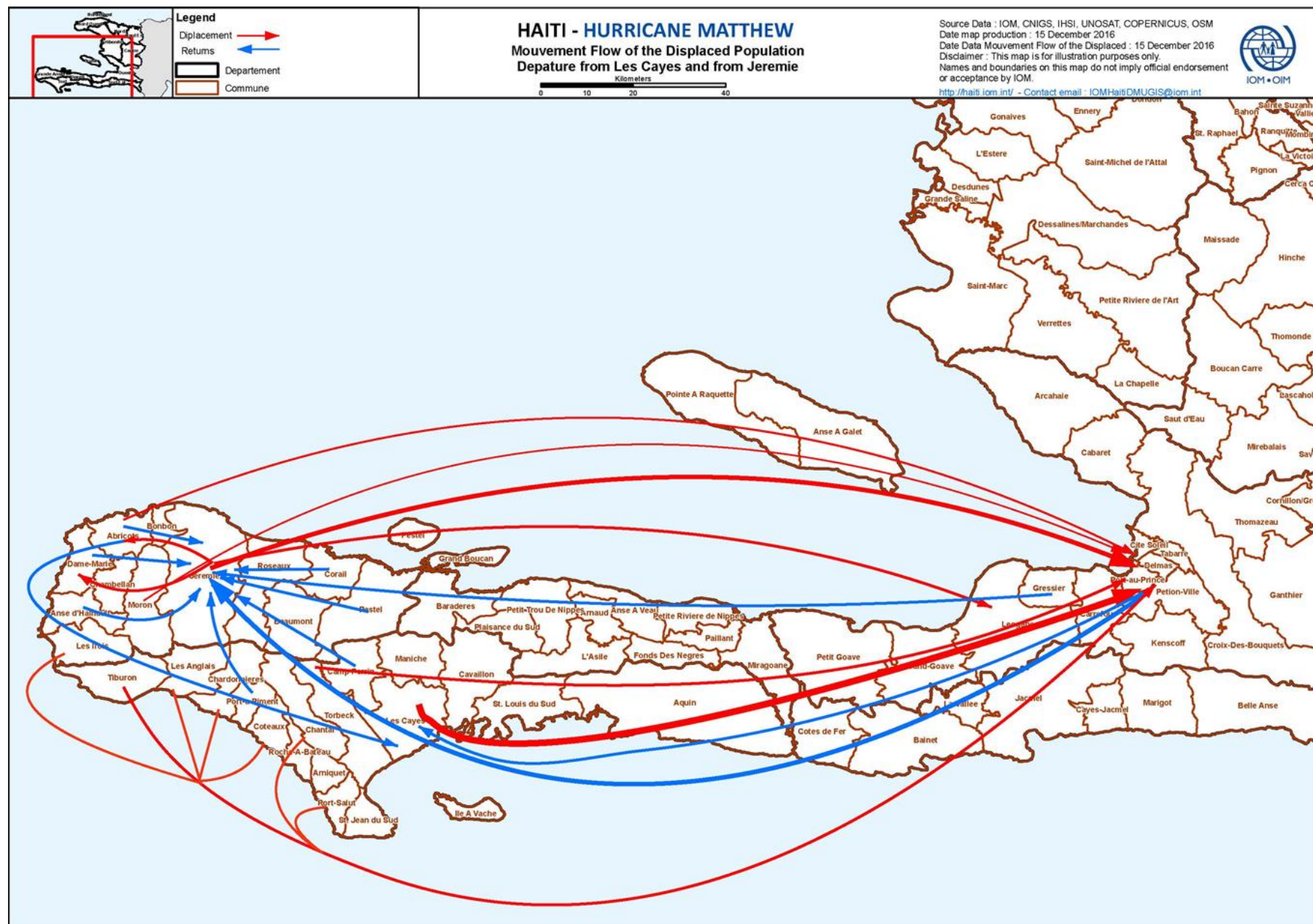
Indépendamment des modules susmentionnés, l'enregistrement dans les localités est réalisé dans les zones prioritaires identifiées par le Gouvernement. L'enregistrement comporte 2 étapes: 1) l'inventaire et la cartographie des bâtiments et des terrains; 2) l'enregistrement des ménages dans les SDE et les localités.

L'inventaire des bâtiments consiste en la réalisation d'une cartographie des bâtiments abritant la population touchée, notamment grâce à l'évaluation des dégâts de chaque bâtiment/parcelle, ainsi que des informations de base sur le ménage résidant dans le bâtiment / sur la parcelle.

En parallèle à l'inventaire des bâtiments/parcelles, les équipes de l'OIM et les représentants de la DPC au niveau communal, procèdent à l'identification, l'enregistrement et le suivi des personnes affectées par le biais d'entrevues avec les ménages touchés. Les renseignements recueillis comprennent des informations utiles à tous les secteurs de l'aide humanitaire et, permettent d'identifier les besoins urgents et d'améliorer le ciblage de l'aide. Les données liées à cet enregistrement contiennent des informations détaillées sur chaque ménage (données démographiques, situation géographique, état du logement, autres indicateurs de protection).

MODULE 1: Tendances des mouvements de population

La carte ci-dessous représente les flux de mouvements de population (déplacements et retours) observés dans le département de la Grande Anse et du Sud.



MODULE 2: Profilage des Abris

A – Résultats principaux des évaluations des abris d'évacuation

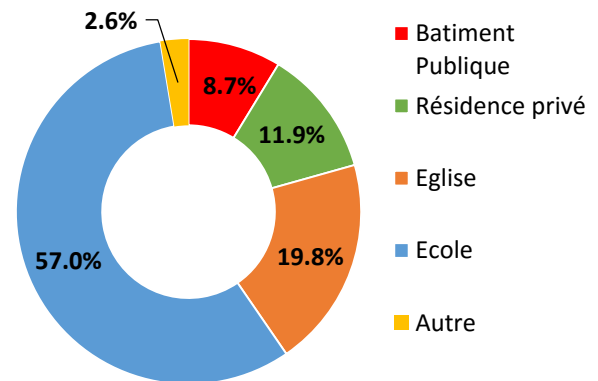
L'OIM a effectué un inventaire de **692¹ abris d'évacuation**, une évaluation basique dans 344 de ces abris et a procédé à l'enregistrement de 76¹ de ces abris.

Les abris évalués par l'OIM abritent **9,593 ménages** correspondant à **38,858 personnes**. Il est important de noter que ces données sont partielles et correspondent à 181 sites (données disponibles au moment de la publication de ce rapport).

Vue d'ensemble des évaluations effectuées dans les abris

Abris d'évacuation	Grande Anse	Sud	Nippes
Répertorié	282	265	145
Évalué	165	97	89
Enregistré	45	24	9
Fermé	90	52	45

Typologie des abris évalués



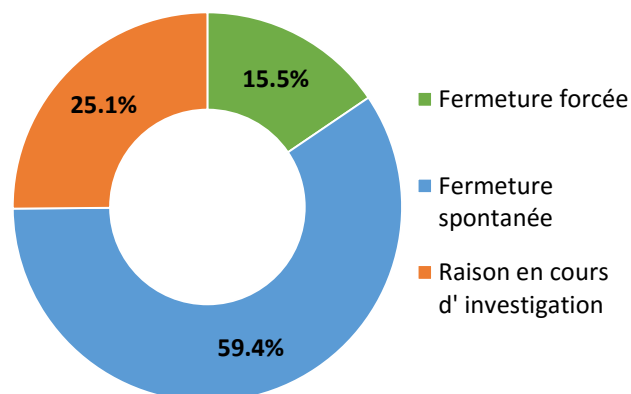
Fermeture des abris

Sur la base des rapports des partenaires, des autorités départementales et de l'observation physique des abris d'évacuation qui furent ouverts à la suite du passage de l'Ouragan Mathieu 187 de ces abris ont été fermés: 90 étaient localisés dans la Grande Anse, 52 dans le Sud et 45 dans les Nippes.

Suite à l'évaluation de l'OIM dans les localités où ces abris étaient situés, il a été déterminé que:

- 111 de ces abris d'évacuation ont fermé spontanément (selon les représentants communautaires qui logeaient dans ces abris) : 19 dans le Sud, 48 dans la Grande Anse et 44 dans les Nippes.
- 47 de ces abris ont fermé pour des raisons indéterminées (présentement les équipes OIM et DPC vérifient les raisons de fermeture) : 20 dans le Sud, 26 dans la Grande Anse et 1 dans les Nippes.
- 29 de ces abris ont été fermés de force: 13 dans le département du Sud et 16 dans le département de la Grande Anse.

Raison pour les fermetures des abris



¹ Les chiffres présentés dans ce rapport sont régulièrement contre-vérifiés avec les données collectées par la DPC et seront harmonisés chaque semaine

MODULE 2: Profilage des Abris

B— Evaluations Sectorielles

Cette section présente les données collectées lors des évaluations effectuées dans les abris d'évacuation (module 2). La collecte de données est présentement en cours et les chiffres ci-dessous se réfèrent aux abris d'évacuation dans lesquels la collecte de données a été complétée

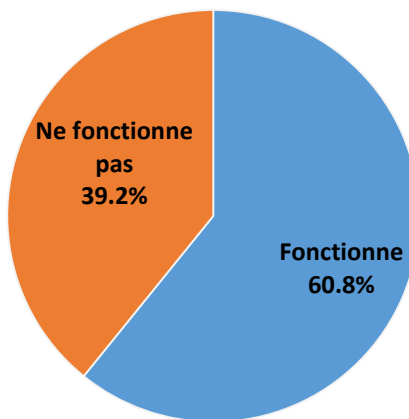


EAU, ASSIAINISSEMENT ET HYGIÈNE (WASH)

Fonctionnement des Latrines

La population affectées résidant dans 59 des 97 abris dans lesquels la collecte de données a été complétée a déclaré avoir accès à des latrines qui fonctionnent (60.8%) tandis que les résidents de 38 abris ont indiqué ne pas avoir accès à des toilettes fonctionnelles (39.2%).

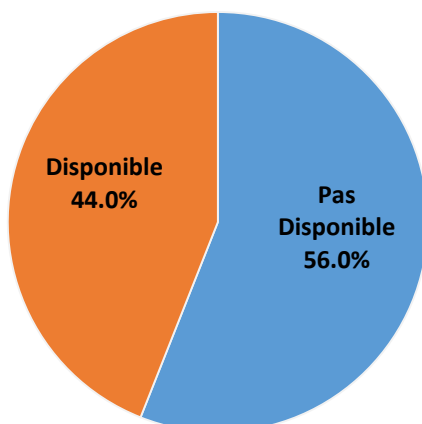
Disponibilité de latrines



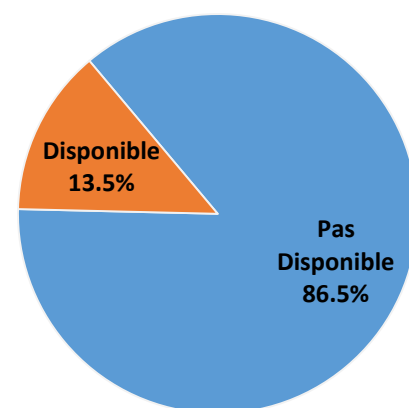
Séparation des latrines et douches pour Homme/Femme

Des 75 abris d'évacuation pour lesquels la collecte de données relatives aux latrines a été complétée, la population résidant dans 33 abris (soit 44.0%) a indiqué avoir accès à des latrines séparées pour hommes et femmes tandis que dans 42 sites, la population n'a pas accès à des latrines séparées (56.0%). De plus, la population résidant dans 10 abris a indiqué avoir accès à des douches séparées pour hommes et femmes (13.5%) tandis que 64 ont indiqué ne pas avoir accès à des douches séparées (86.5%)

Disponibilités de latrines séparées pour homes et femmes



Disponibilités de douches séparées pour hommes et femmes



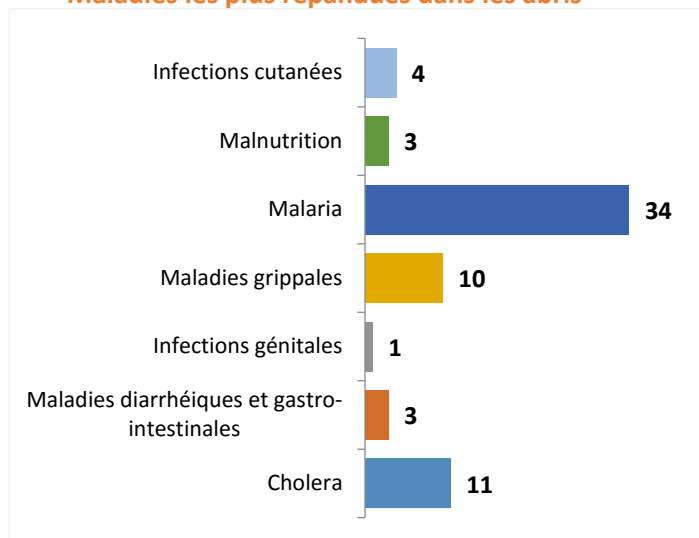
MODULE 2: Profilage des Abris



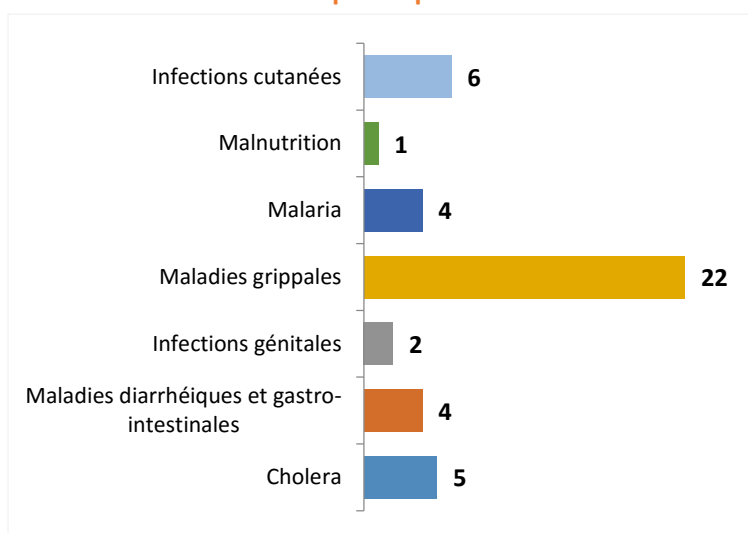
Prévalence de Problèmes de Santé

La population affectée vivant dans 66 abris a indiqué faire face à divers problèmes de santé. En effet, les habitants de 34 de ces abris (soit 51.5%) ont indiqué souffrir principalement de malaria. Dans 10 autres abris (15.2%) les maladies grippales sont les plus fréquentes. Les familles résidant dans 11 autres sites (16.7%) ont indiqué que le cholera était la source principale de maladie. D'autres maladies dont souffre la majorité des personnes vivant dans les abris sont la malnutrition (4.5% des sites évalués), des infections cutanées (dans 6.1% des abris), des infections génitales (1.5%) et des maladies diarrhéiques et gastro-intestinales (4.5%).

Maladies les plus répandues dans les abris



Deuxième maladies les plus répandues dans les abris

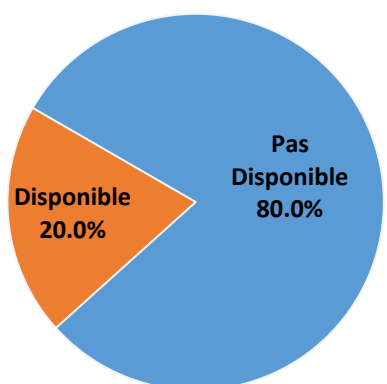


Accès à l'éducation

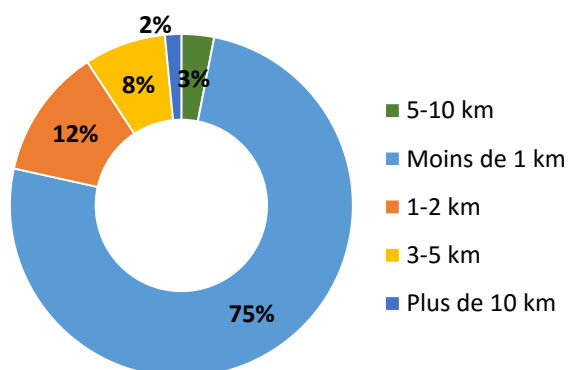
Dans 75 abris pour lesquels les informations relatives à l'accès à l'éducation sont disponibles, les enfants résidant dans 15 abris d'évacuation (20.0%) fréquentent présentement une école et dans 60 abris (soit 80.0%) les enfants ne fréquentent aucune école.

De plus, de 65 abris d'évacuation, 49 sont situés à moins d'un km de l'établissement scolaire le plus proche, 8 abris sont à une distance de 1 à 2 km de l'établissement scolaire le plus proche et 5 sont situés à une distance de 3 km à 5 km d'un établissement scolaire.

Accès à l'éducation pour les enfants



Distance des établissements scolaires les plus



MODULE 2: Profilage des Abris

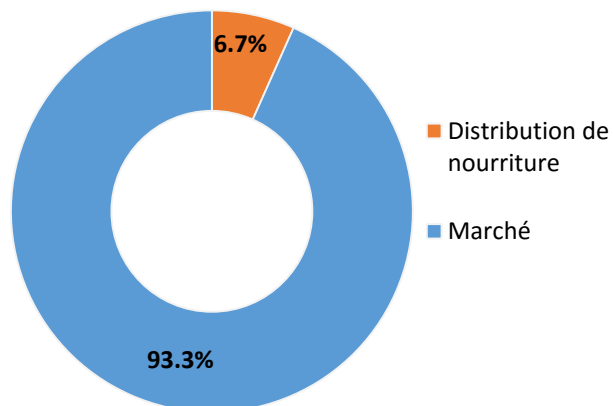


NOURRITURE

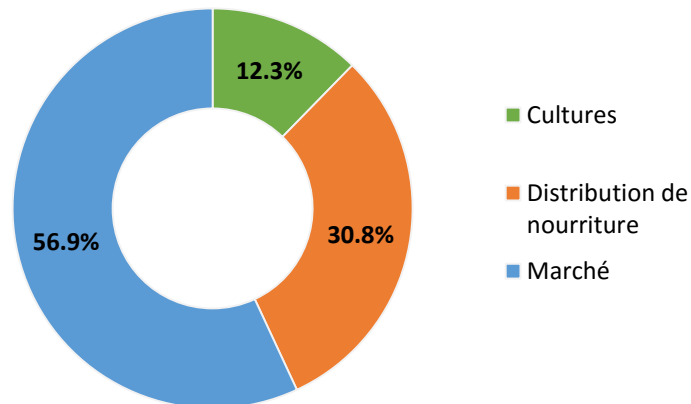
Source principale de nourriture

Des 75 abris pour lesquels la collecte de données a été complétée, la population résidant dans 70 abris se rend au marché local pour acquérir de la nourriture (93.3% des abris), dans 5 abris la population dépend principalement des distributions de nourriture (6.7%).

Source principale de nourriture dans les abris



Deuxième source de nourriture dans les abris



MODULE 2: Enregistrement

B– Données des enregistrements

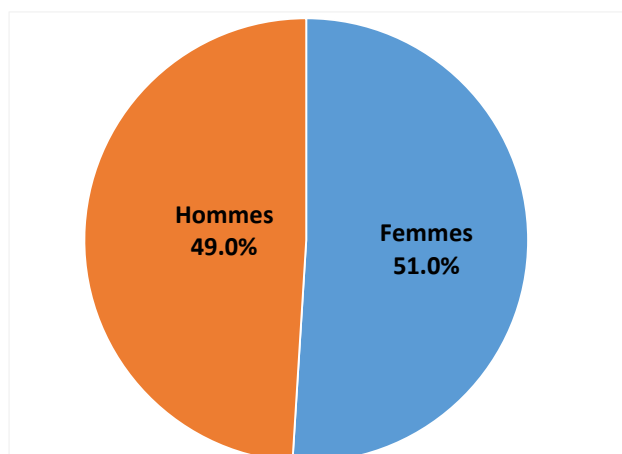
78 des 349 abris évalués ont été enregistrés par les équipes OIM assistées par des volontaires de la DPC dans les départements de la Grande Anse et du Sud. Il faut noter que ce rapport présente ne présente que les informations liées à l'enregistrement de 76 abris. Les opérations d'enregistrement sont actuellement en cours dans les abris ouverts et les données seront mises à jour régulièrement.

Données démographiques

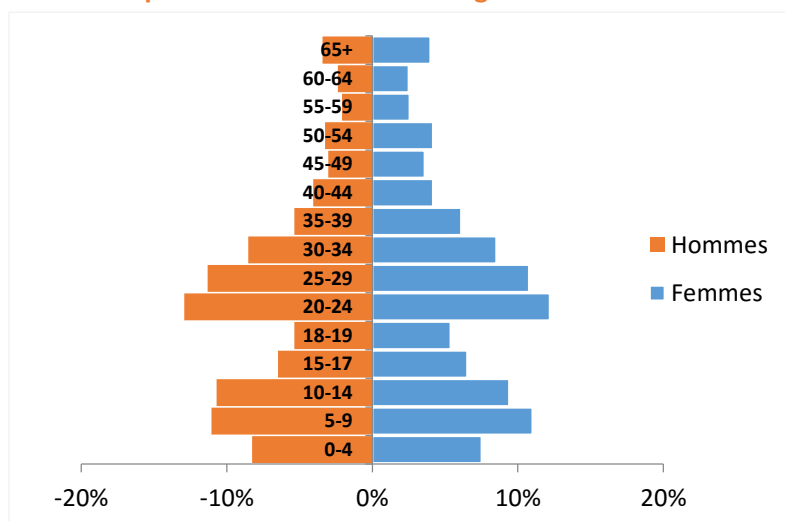
Des 17,748 personnes enregistrées (3,996 ménages) dans les 76 abris, 51.0% sont des femmes et 49.0% sont des hommes.

La majorité de la population enregistrée a déclaré avoir entre 18 et 59 ans, les individus de cette tranche d'âge représentent 56.7% des personnes enregistrées. 35.4% des personnes enregistrées sont mineures (0-17ans); 7.9% ont moins de 5 ans et 27.5% ont entre 5-18 ans. 6.1% ont plus de 60 ans.

Répartition des sexes



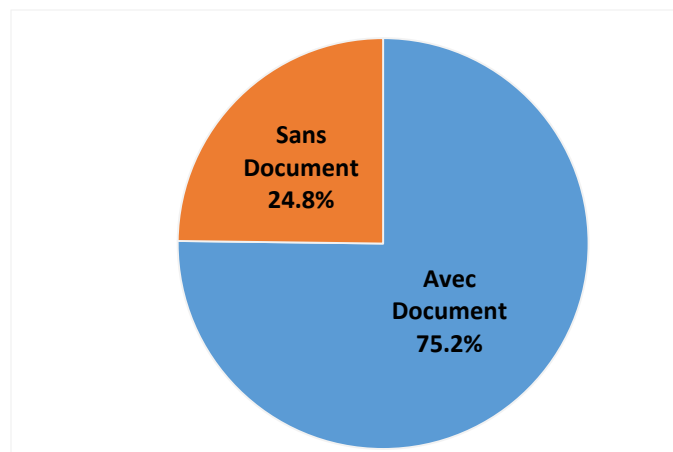
Répartition des sexes et des âges



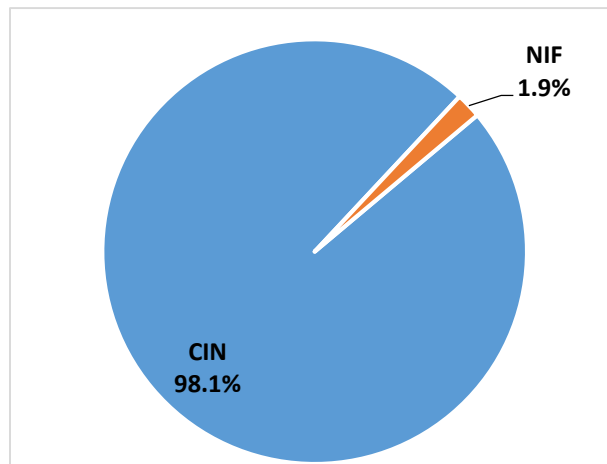
Documentation

75.2% des 3,996 chefs de ménages enregistrés ont déclaré posséder une pièce d'identité, tandis que 24.8% ont déclaré ne pas en avoir. Parmi les personnes possédant une pièce d'identité, le document le plus commun est la Carte d'Identité Nationale, ou CIN (98.1% des ménages ayant un document d'identité). Le Numéro d'Identification Fiscal, ou NIF, est détenue par 1.9% des personnes enregistrées.

Statut de documentation des personnes enregistrées



Formes de documentation principale



MODULE 2: Enregistrement

Indicateurs liés à la traite des personnes

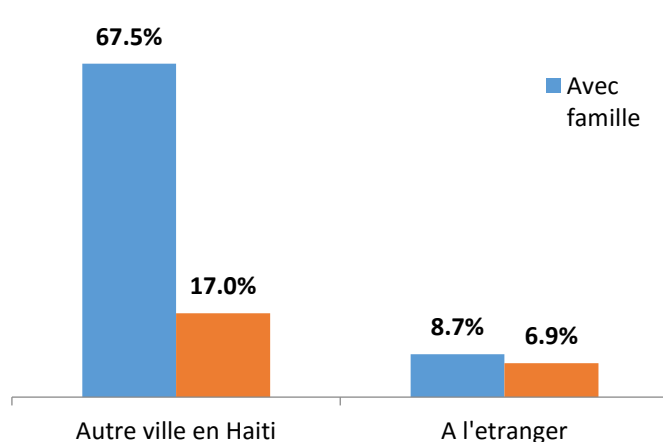
Des 3,996 ménages enregistrés, 7.6% (277 ménages) ont indiqué avoir décidé d'envoyer leur(s) enfant(s) loin de chez eux. Plus spécifiquement:

- 187 ménages (67.5%) parmi ces 277 familles ont déclaré avoir l'intention de placer leur(s) enfant(s) avec un membre de leur famille dans une autre ville en Haïti tandis que 46 de ces ménages (17.0%) ont déclaré avoir l'intention de placer leur(s) enfant(s) chez des personnes autres que leur famille (connaissances, etc.) dans une autre ville en Haïti.
- 24 ménages (8.7%) parmi ces 277 familles ont déclaré avoir l'intention de placer leur(s) enfant(s) avec un membre de leur famille vivant à l'étranger tandis que 19 ménages (6.9%) ont déclaré avoir l'intention de placer leur(s) enfant(s) à l'étranger chez des personnes autres que la famille à l'étranger.

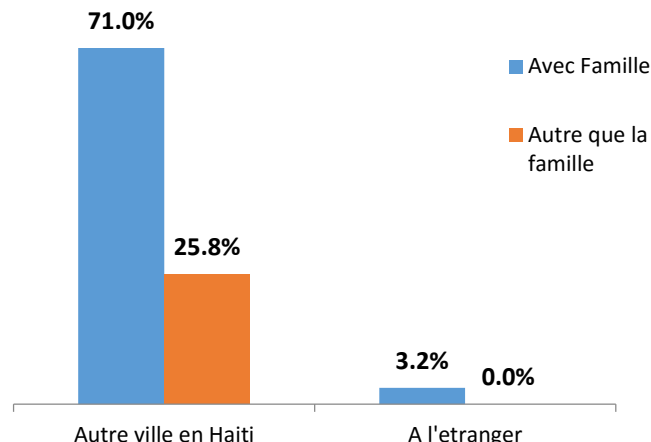
De plus, 31 ménages (0.8%) parmi les 3,996 ménages enregistrés ont déclaré avoir reçu une offre pour placer leur enfant dans un autre foyer. Parmi ces 31 ménages:

- 22 ménages (71.0%) ont reçu une offre pour placer leur(s) enfant(s) chez un membre de leur famille dans une autre ville en Haïti tandis que 8 ménages (25.8%) ont reçu une offre pour placer leur(s) enfant(s) chez une personne autre que la famille dans une autre ville en Haïti.

Intentions des familles quant au placement de leur(s) enfant(s)



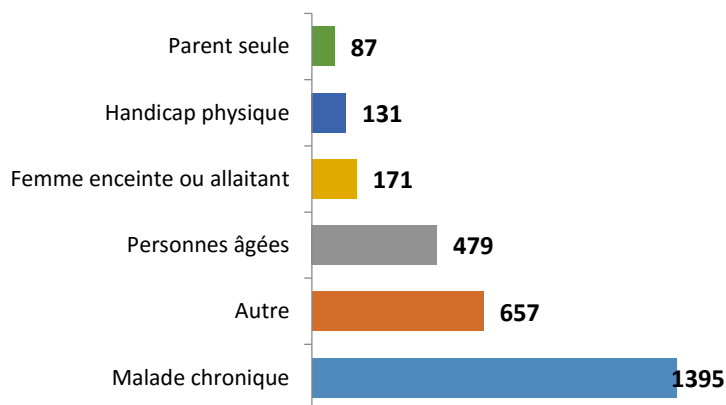
Famille ayant reçu une offre quant au placement de leur(s) enfant(s)



Vulnérabilités

Des 17,748 personnes enregistrées, 3,014 (17.0%) ont été identifiées comme vulnérables. De ces 17,748, 1,395 (7.9%) ont des maladies chroniques, 479 (2.7%) sont âgées et 171 (1.0%) sont enceintes ou allaitantes. De plus, 14 (0.1%) sont des mineurs non-accompagnés, 13 (0.1%) sont des enfants orphelins et 16 (0.1%) sont des mineurs qui ont été séparés de leur(s) parent(s) ou tuteur.

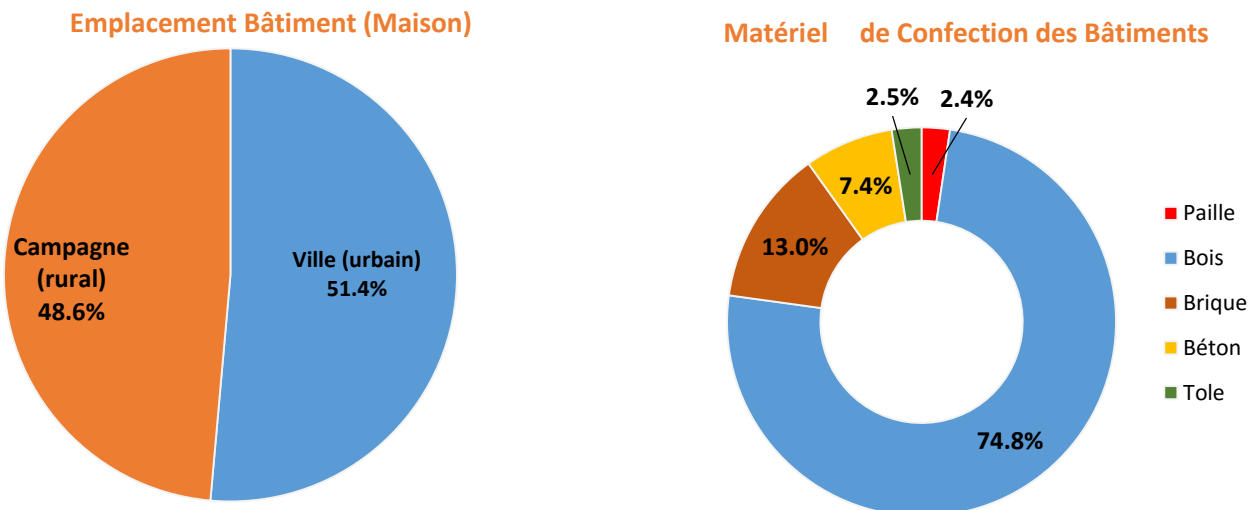
Six vulnérabilités les plus répandues parmi la population enregistrée



MODULE 2: Enregistrement

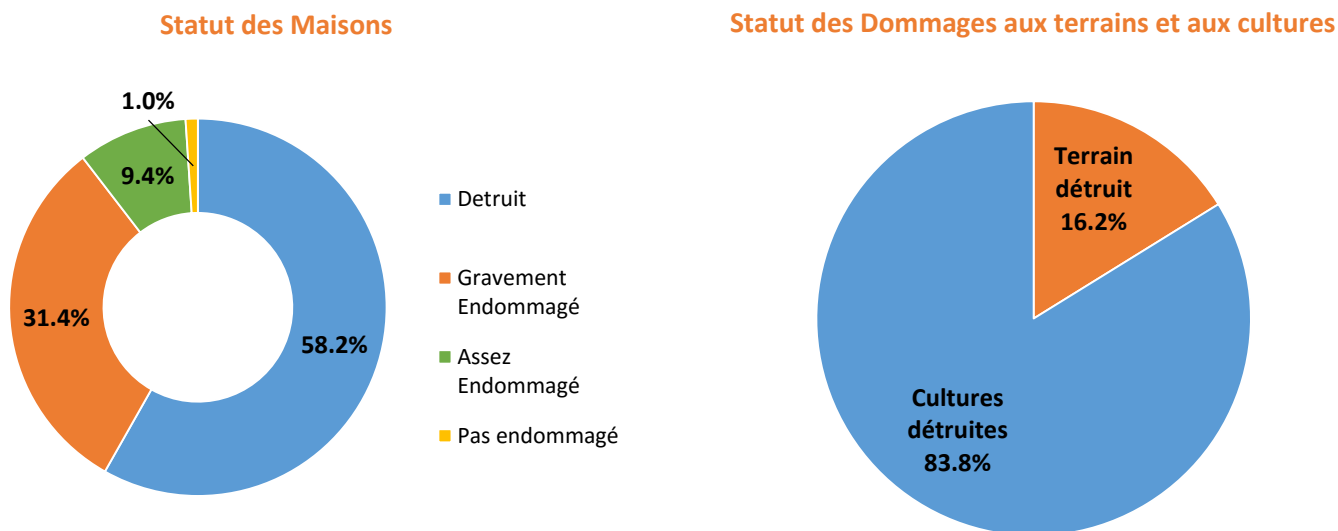
Caractéristiques des logements des personnes déplacées

51.4% des 3.996 ménages enregistrés ont indiqué que leur logement habituel était localisé en zone urbaine tandis que 48.6% ont déclaré résider en zone rurale. 74.8% des 3.996 ménages enregistrés ont aussi indiqué que leur logement était principalement constitué de bois tandis que 13.0% ont indiqué que leur logement était principalement constitué de briques.



Evaluation des dégâts

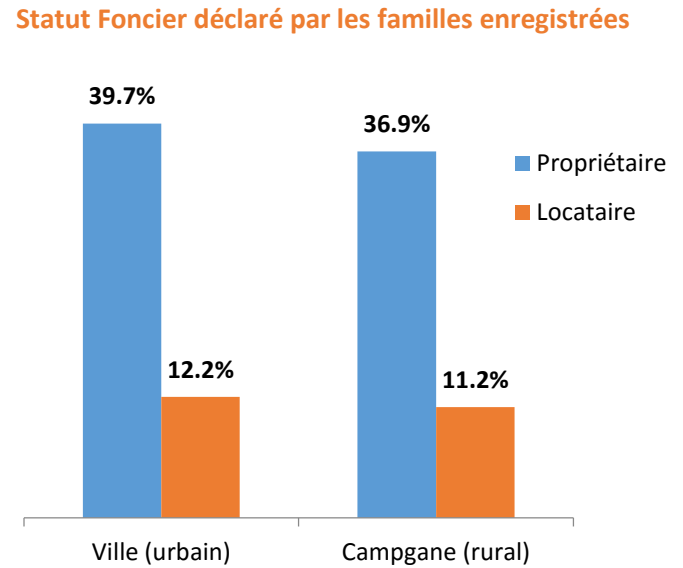
58.2% des ménages enregistrés ont indiqué que leur logement a été détruit par l'ouragan tandis que 31.4% ont indiqué que leur logement avait subi des dégâts très importants. 16.2% des personnes interrogées ont déclaré que leur terrain avait subi des dégâts tandis que 83.8% ont indiqué que leurs récoltes avaient été endommagées (la différence s'explique par le fait que les terrains mentionnés n'avaient pas de récoltes tandis que les dégâts sur les récoltes incluent également les dégâts sur le terrain où poussent ces récoltes)



Statut d'occupation des bâtiments et terrains

71.1% des ménages interrogés ont indiqué être propriétaires de leur résidence tandis que 26.1% sont locataires. Parallèlement, 65.2% des ménages enregistrés ont indiqué être propriétaires de leur terrain tandis que 28.4% ont déclaré louer leur terrain.

De plus, la proportion de familles propriétaires est plus élevée que celle des locataires, en zones rurales comme en zones urbaines.





Vue Aérienne de Jérémie. © IOM October 2016

Les activités DTM en réponse à l'ouragan Matthew sont supportées par les bailleurs suivants:



Pour plus d'informations, visitez notre site web: <http://iomhaitidataportal.info/dtm>

ou contactez l'équipe DTM Haïti: dtmhaiti@iom.int